

A l'attention de Monsieur Axel Capelle

**DREAL de Corse**  
**Immeuble Paglia Orba**  
**Lieu-dit Croix d'Alexandre – route d'Alata**

**20090 AJACCIO**

Bastia, le 6 mai 2022

**DEPOSE SUR PATEFORME**

**Objet :** Complément dossier n°F09421P118 examen au cas par cas

**Opération :** BONIFACIO – MONTELEONE- création de 36 logements sociaux (locatifs et accession)

PJ :

2/3- mission BIOTOPE

4- avis ABF annoté

5A- attestation Blasini missions DSLE et autorisation de défrichement

5B- note dimensionnement gestion EP

6-plan de réseaux humides RDC

7-Avis DRAC LOGIS CORSE

Monsieur,

Par courrier en date du 4 janvier 2022 vous nous notifiez l'incomplétude de notre demande d'examen au cas par cas que vous avez reçue le 30 novembre 2021.

Aux 7 points avancés, nous vous prions de trouver les éléments de réponse suivants :

1- Devenir des déchets verts :

Chaque usager profitera de la mise à disposition gracieuse de composteurs par la communauté de commune,

2 et 3 - Faune et flore / espèces protégées :

Nous avons confié une mission d'inventaire faune et flore à l'écologue BIOTOPE (cf PJ) afin de sécuriser notre intervention sur ces thèmes et prendre les dispositions qui s'imposent en cas de présence avérée d'espèces protégées. La fin des campagnes de ces relevés est programmée fin mai / début juin.

4- Nous sommes entrés en relation avec l'ABF dès avant le dépôt du Permis de Construire. Le 4 janvier 2022, elle nous transmet un avis joint, annoté par la Maitrise d'Œuvre.

5- Un dossier de déclaration Loi sur l'eau sera déposé dès que nous aurons le retour sur la présente demande d'examen au cas par cas, suivi de la demande de défrichement. Vous trouverez en PJ les attestations du BET missionné à cette fin ainsi que la note de dimensionnement correspondante.

6- la question du traitement des eaux usées sera traitée dans le cadre du permis de construire dont vous trouverez en copie le plan de raccordement aux réseaux.

7- La DRAC exonère ce projet d'investigation archéologique.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre demande,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

La Directrice des Programmes,  
Nathalie BRILMAN

